



# Capsule d'information

## Procuration

À l'intention des agents et fournisseurs

---

### Modèle de lettre pour avis de nomination

Tel que mentionné au point 2.4 de la *Politique d'achat et de mise en marché* :

- Un fournisseur peut se prévaloir des services d'un tiers (ci-après appelé « agent ») pour effectuer des activités d'ordre promotionnel en regard de ses produits.
- Un fournisseur doit aviser sans délai et par écrit le service responsable de la commercialisation à la SAQ du nom de son agent et de tout changement de celui-ci. Cet avis doit indiquer les produits concernés ainsi que la date d'entrée en vigueur du changement, le cas échéant.
- Le fournisseur peut aussi mandater l'agent pour le représenter auprès de la SAQ à des fins spécifiques. Pour ce faire, il doit le mandater par écrit conformément à la formule de procuration disponible en ligne.

À cet effet, le Service de l'administration et des opérations reçoit plusieurs modèles de lettres en ce qui a trait à la nomination d'une agence pour la représentation des produits d'un fournisseur.

Afin de faciliter le traitement des avis de nomination en obtenant les mêmes informations de tous par le biais d'un même gabarit, nous vous demandons d'utiliser dorénavant cette [lettre](#) type.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter  
notre **S**ervice d'**A**ssistance aux **R**elations d'**A**ffaires (SARA),  
par courriel à [sara@saq.qc.ca](mailto:sara@saq.qc.ca) ou par téléphone au 514 254-2711.